

TARIFS 2022 AIDES DEDUITES*

Habitants Saint Denis Lès Bourg

QF CAF du 1er janvier de l'année en cours	Périscolaire Matin et Soir		
	Sans	Avec goûter	
Présence entre ...	07h30 à 08h30	16h00 à 17h30	16h00 à 18h30
QF 0€ à 450€	1,42 €	1,87 €	3,29 €
QF 451 à 765€	1,53 €	1,98 €	3,51 €
QF 766 à 1199€	1,68 €	2,13 €	3,81 €
QF > 1199€	1,78 €	2,23 €	4,01 €



QF CAF du 1er janvier de l'année en cours	Mercredis en demi-journées			
	Matin	Matin + repas	Après-midi avec repas	Après-midi avec goûter
Présence de ...	7h30 à 12h30	7h30 à 13h30	12h00 à 18h30	13h30 à 18h30
QF 0€ à 450€	7,10 €	6,31 €	6,76 €	7,55 €
QF 451 à 765€	7,65 €	8,65 €	9,10 €	8,10 €
QF 766 à 1199€	8,40 €	11,71 €	12,16 €	8,85 €
QF > 1199€	8,90 €	14,98 €	15,43 €	9,35 €

QF CAF du 1er janvier de l'année en cours	Journée avec repas et goûter
	Mercredis et Vacances Scolaires
Présence de ...	7h30 à 18h30
QF 0€ à 450€	7,33 €
QF 451 à 765€	12,12 €
QF 766 à 1199€	17,73 €
QF > 1199€	24,33 €

Tarifs Prestations :

Repas	4,30 €
Goûter	0,45 €
Transport Peloux	1,50 €

ATTENTION, renseignez-vous, vous avez peut-être droit à d'autres aides (comités d'entreprises, etc...)

Les aides* de la CAF et du CCAS sont déduites.

Ces nombreux et différents tarifs sont liés au système complexe et disparate des aides financières attribuées soit aux familles soit à l'association.

NOS PARTENAIRES FINANCIERS :

La Caisse d'Allocations Familiales de l'Ain (prestation de services, loisirs équitable)

La Mairie de Saint Denis Lès Bourg participe au financement du fonctionnement globale de l'association

Le CCAS (comité communal d'action sociale) de Saint Denis les Bourg (aides à la journée ou demi-journée)

LES MAJORATIONS :

Les réservations de repas hors délai entraîneront une majoration de 50% par repas (coût réel de traitement = 8€).	6,30 €
Les réservations en périscolaire hors délai entraîneront une majoration de 50% du coût de la plage réservée	50%
Toute annulation hors délai, sans justificatif entraînera une facturation du montant de la prestation réservée.	100%
Tout retard sera facturé 5€ par 1/2 h/enfant à partir de 18h30 (fermeture). Au-delà de 19h30 il sera facturé 20,00€ de l'h/enfant.	5€, 20€/enf.

TARIFS 2022 AIDES DEDUITES*

Habitants extérieurs

ATTENTION,

Renseignez-vous, vous avez probablement droit à des aides suivant votre commune de résidence, votre comité d'entreprise, etc

Les aides* de la CAF sont déduites



QF CAF du 1er janvier de l'année en cours	Mercredis en demi-journées			
	Matin	Matin + repas	Après-midi avec repas	Après-midi avec goûter
Présence de ...	7h30 à 12h30	7h30 à 13h30	12h00 à 18h30	13h30 à 18h30
QF 0€ à 450€	8,17 €	10,26 €	10,71 €	8,62 €
QF 451 à 765€	8,80 €	12,70€	13,15€	9,25 €
QF 766 à 1199€	9,66 €	15,89 €	16,34 €	10,11 €
QF > 1199€	10,24 €	16,58 €	17,03 €	10,69 €

QF CAF du 1er janvier de l'année en cours	Journée avec repas et goûter
	Mercredis et Vacances Scolaires
Présence de ...	7h30 à 18h30
QF 0€ à 450€	15,67€
QF 451 à 765€	20,14 €
QF 766 à 1199€	26,00 €
QF > 1199€	27,27 €

Tarifs Prestations :	
Repas	4,30 €
Goûter	0,45 €
Transport Peloux	1,50 €

Ces nombreux et différents tarifs sont liés au système complexe et disparate des aides financières attribuées soit aux familles soit à l'association.

NOS PARTENAIRES FINANCIERS :

La Caisse d'Allocations Familiales de l'Ain (prestation de services, loisirs équitable)

La Mairie de Saint Denis Lès Bourg participe au financement du fonctionnement globale de l'association

LES MAJORATIONS :

Les réservations de repas hors délai entraîneront une majoration de 50% par repas (coût réel de traitement = 8€).	6,20 €
Les réservations en périscolaire hors délai entraîneront une majoration de 50% du coût de la plage réservée	50%
Toute annulation hors délai, sans justificatif entraînera une facturation du montant de la prestation réservée.	100%
Tout retard sera facturé 5€ par 1/2 h/enfant à partir de 18h30 (fermeture). Au-delà de 19h30 il sera facturé 20,00€ de l'h/enfant.	5€, 20€/enf.